



Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Offre de poste - CDD
Chargé de mission PAYSAGE
Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Créé en 2006, le Syndicat mixte assure la gestion de l'ensemble du Grand Site et intervient sur près de 12000 ha. Ce **projet territorial autour des paysages** exceptionnels rassemble le Département de l'Hérault, et 3 communautés de communes : Clermontais, Lodévois et Larzac et Grand Orb. Il met en cohérence les politiques des collectivités du Grand site, fait le lien entre les niveaux local, régional et national. Il coordonne les relations entre habitants et collectivités ou partenaires.

Le Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze constitue un **ensemble paysager, architectural et patrimonial remarquable**. Il s'agit d'un territoire qui présente, à travers des unités de paysage, différenciées, mais complémentaires, des qualités esthétiques, naturelles et fonctionnelles, offrant un cadre de vie exceptionnel à ses habitants et aux visiteurs. Ce territoire a été classé au titre de la loi des sites remarquables en Août 2003. Les communes de Brénas, Lacoste, Liausson, Mérifons, Mourèze, Octon et Salasc ont été inscrites en septembre 2003 en raison de leur caractère pittoresque et en complément du classement. La commune de Celles est seule à avoir la totalité de son territoire classé. La commune de Villeneuve est désormais intégrée (SPR).

Ce site est vivant, habité (env. 1800 habitants), en constante évolution. Il doit le rester dans la perspective d'un développement durable tant au plan économique, social, qu'environnemental.

La **Charte architecturale urbanistique et paysagère du Grand Site** est un outil important. Son animation nécessite des missions de conseil spécifiques qui permettent d'assurer une **évolution qualitative du site en offrant un accompagnement de proximité (conseil) aux habitants et aux collectivités**. La mission d'architecte-conseil existe depuis 2009. En 2023, elle a été complétée par une mission de paysagiste-conseil ponctuelle en prestation.

Cette action centrale du projet Grand Site est portée par le Syndicat Mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, en partenariat avec l'Etat. Suite à la candidature au label Grand Site de France, un poste est créé en interne, au sein de l'équipe dès 2024.

Pour compléments : <https://www.grandsitesalagoumourèze.fr/> et fiches-actions jointes

Périmètre de l'intervention

Le périmètre du Grand Site, comprenant les sites classés de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze, du Pic du Vissou et du Vissounel, le SPR de Villeneuve et les sites inscrits (17 communes).



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
11 Cours de la Chicane – 34800 Clermont l'Hérault
04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr
[grandsitesalagoumourèze.fr](https://www.grandsitesalagoumourèze.fr)

